

Défense et promotion des droits, niveau 2 : outils et stratégies



La défense et la promotion des droits
aux traitements du VIH/sida



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Plan de l'atelier

1. Présentations
2. Révision de l'atelier de niveau 1
3. Élaboration d'une stratégie
4. Mise en oeuvre d'une stratégie
5. Conclusion de l'atelier



Révision

Que veut dire *action politique*?

Un acte qui consiste à défendre une cause en revendiquant des changements à travers des actions.



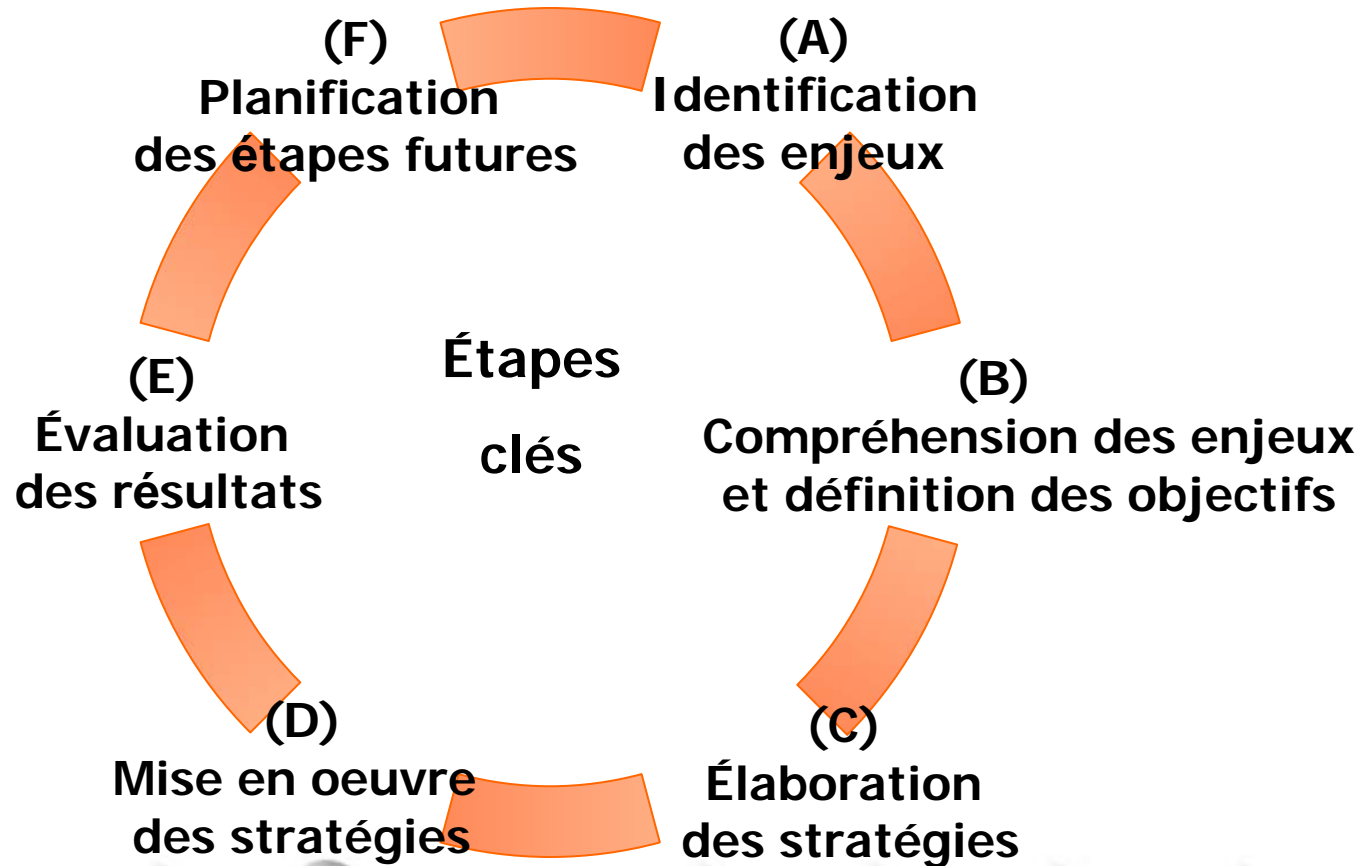
Révision

5 principes de l'action politique

1. Parler au nom du groupe et non en votre nom personnel
2. Faire ses recherches
3. Respecter la vie privée
4. Jouer le rôle qui vous convient
5. Favoriser l'autonomie et l'accroissement des capacités



Révision: Processus d'une action



Révision: (A) Identification des enjeux

Quel est le problème auquel on s'attaque?

Qui est affecté par ce problème?

Qui sont les acteurs impliqués?

Quels sont les enjeux pour chacune des catégories d'acteurs impliqués ?



Révision: (B) Compréhension des enjeux et définition des objectifs

7

Que veut-on accomplir (quels sont nos objectifs ultimes) ?

Pour chacun de ces objectifs, qui sont les acteurs clés?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

(C) Élaboration des stratégies

Qu'est-ce qu'un *Plan d'action* ?

- Faire un plan d'action, c'est d'abord élaborer les stratégies, i.e. identifier les actions nécessaires pour atteindre les objectifs retenus et les personnes qui seront responsables de chaque étape.
- Toujours se rappeler qu'il faudra ensuite mettre les stratégies en œuvre et les évaluer.



(C) Élaboration d'une stratégie

9

1. Que voulons-nous faire?

- Quels sont nos objectifs précis ?
- Sont-ils à court, moyen ou long terme?
- Comptons-nous agir seuls ou avec d'autres ?
- Quelles actions allons-nous faire nous-même ?
Lesquelles faut-il faire faire par d'autres?
- Quelles sont **toutes** les conséquences potentielles de chacune des actions envisagées sur chacune des catégories d'acteurs?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

(C) Élaboration d'une stratégie

2. Qui ciblons-nous?
3. Qui sera responsable de chaque action?
4. Quel sera l'échéancier ?



(C) Élaboration d'une stratégie

5. Quel est le budget nécessaire ?
6. Quels sont les besoins de recherche préalable?
7. Quelles seront les étapes suivantes?



Élaboration d'une stratégie

12

Comment faire un budget ?

Pour les activités d'envergure, déterminez tous les coûts prévisibles (photocopies, déplacements, frais postaux, collations lors d'un évènement). Faites le budget et décidez qui est responsable des coûts et des frais engagés. Prenez ces décisions pendant les premières étapes de la planification.



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Élaboration d'une stratégie

Qu'est-ce qu'un budget ?

Pourquoi un budget doit-il faire partie du plan d'action ?



Deux types d'actions

Quel type d'action convient le mieux aux objectifs?

Une action **publique** ou une action **privée**?



Exemples d'action privée / publique

15

Privée

Lobbying auprès de politiciens

Publique

Conférences de presse et manifestations



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Mise en oeuvre d'une stratégie

- Relève de la planification tactique et de l'exécution
- Relève du domaine de la logistique
- Vérifier les détails de dernières minutes
- Tout ce qu'il faut où il le faut pendant l'action
- Tout ce qu'il faut faire immédiatement après.



Mise en oeuvre d'une stratégie

17

Exemple d'une action privée : une réunion

1. Écrire les objectifs de la réunion et ce que vous allez dire.
2. Avez-vous besoin de données ou de faits pour soutenir vos arguments ?
3. Préparer vos réponses aux questions que l'on pourrait vous poser.



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Exemple d'une action publique : une session d'information

1. Qui doit participer à la planification ?
2. Qui sera présent ?
3. Quel genre de promotion comptez-vous faire, et comment allez-vous procéder ?
4. Quels seront les coûts ? Quelle sera l'ampleur des économies réalisées ?
5. Quel(s) message(s) voulez-vous communiquer au public?



Exemple d'une action publique

Lipo-Action! a eu du succès grâce à sa stratégie théâtrale: une troupe de « mutants du VIH » et d'autres personnages envahissent des espaces publics pour sensibiliser les gens à la lipodystrophie et inciter le public à l'action.



Autre exemple

20

Lipo-Action! a préparé et soumis un mémoire au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec. Le groupe a également lancé une campagne épistolaire destinée au ministre pour inciter les décideurs à l'action.

Question: Était-ce une action privée ou une action publique?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Le recours aux médias

- Une des stratégies publiques les plus complexes.
- Sa mise en œuvre peut varier selon le type de médias: médias imprimés, télévision, radio ou Internet; compagnies privées ou stations communautaires.
- Il est essentiel d'identifier un porte-parole et de bien le préparer.



Le recours aux médias

Question à discuter :

Comment interagir avec les médias ?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Contactez-nous :

23

*Des outils pour l'action : une série d'ateliers sur la
défense et la promotion du droit aux traitements du
VIH-sida*

Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

B.P. 116, Station "F", Toronto, ON, M4Y 2L4

Téléphone et télécopieur : (416) 410-1369

Courriel : tfa@ctac.ca



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements